



PLAISIRS D'HIVER 2014

Le 15 février, plusieurs familles ont profité d'une température parfaite pour se rassembler au parc Rivière à l'occasion de la journée Plaisirs d'hiver.

Plusieurs activités hivernales étaient à l'honneur afin de plaire à tous. Pour les plus petits une panoplie de choix s'offrait à eux : trois jeux gonflables, trottinette des neiges, patinage libre, du maquillage sur le visage et la tire sur la neige. Il était également possible de se balader en carriole de chevaux ou d'assister à un match de hockey opposant «*Bishop Girl hockey*» et une équipe de gars local ou un match de ballon-balai.

Grande nouveauté cette année, les citoyens ont eu l'occasion de s'inscrire afin de participer à un concours de sculpture sur neige. Ayant noté les œuvres, les juges ont déclaré gagnants :

1^{ère} place (100 \$ en argent)

Richard Cliche et sa petite fille Vanessa Cliche.



Crédit photo : Natacha Prince

2^e place (50 \$ en argent)

Louise, Jonathan Gearey et leur fils Michael.



3^e place (25 \$ en argent)

Madison, Jackson et Cooper (James Bradley & Taurie Wright).

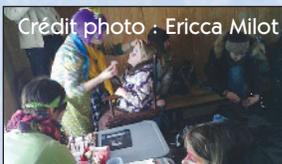
Le gagnant du moitié-moitié cette année est Jonathan Gearey.

Nous remercions également tous ceux qui contribuent à la réussite de cette journée :

- Les mamans de l'Association North Hatley Home & School pour le service de cantine;
- Jacques Gosselin pour la tire d'érable sur la neige;

- Glen Morse pour la perfection de la glace de la patinoire;
- Maple Ridge Farm pour les ballades en carriole à travers les rues du village;
- Marcella Davis Gerrish pour avoir chapeauté l'événement du début à la fin;
- Les élèves de tous les niveaux de l'école primaire de North Hatley pour la confection des fresques hivernales surdimensionnées;
- Les employés de la voirie : Dany McKelvey, Scot Fergusson et Wade Morse pour s'être assuré que les équipements soient prêts et disponibles dans les délais requis.

Merci à tous de participer en aussi grand nombre, on se donne rendez-vous en 2015 pour une autre édition de Plaisirs d'hiver !



Crédit photo : Erica Milot



Crédit photo : Natacha Prince



Crédit photo : Erica Milot



Crédit photo : Natacha Prince

TABLE DES MATIÈRES

Fermeture du bureau municipal	2
Infos municipales	2-3
Marché champêtre	3
Échos des réunions de conseil	4
Urbanisme	4
Offres d'emplois	5
Environnement.....	6
Loisirs	7
Offre d'emplois d'été SRNH.....	7
Communautaire	7-8
Bibliothèque	9
Publicité	9-11

Maire

Monsieur Michael Page

Conseillère, siège #01

Madame Pauline Farrugia

Conseillère, siège #02

Madame Marcella Davis Gerrish

Conseiller, siège #03

Monsieur Michael Munkittrick

Conseillère, siège #04

Madame Carrol Haller

Conseiller, siège #05

Monsieur Claude Villeneuve

Conseiller, siège #06

Monsieur Alain Beaulieu

Directeur général et secrétaire-trésorier:

Léonard Castagner, ing. M.B.A.

Secrétaire-trésorière adjointe:

Danielle Gauvin

Secrétaire-réceptionniste:

Natacha Prince

Coordonnateur mesures d'urgence:

Léonard Castagner, ing. M.B.A.

Inspecteur en bâtiment et environnement:

Carl Rodrigue

Contremaître en voirie:

Dany McKelvey

Prés. comité consultatif d'urbanisme:

Carrol Haller

Ouvriers en voirie:

Scot Fergusson et Wade Morse

Responsable de l'accès aux documents:

Léonard Castagner, ing. M.B.A.

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi de
10 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Coordonnées:

3125, chemin Capelton
North Hatley, (Québec) JOB 2C0

Téléphone: (819) 842-2754

Télécopieur: (819) 842-4501

Courriel: info@northhatley.org

Site Internet: www.northhatley.org

Numéros importants:

Urgence: 911

Sûreté du Québec: 310-4141 ou *4141 (cell.)

État des routes: 511

Urgence-santé: 811

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1920-0099 – Imprimé au Canada



Les Publications
Municipales

Division de 9252-8223 Québec Inc.

Concepteurs et imprimeurs
de votre bulletin municipal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé:

- Fête de Pâques : Vendredi le **18 avril** et lundi le **21 avril**;
- Fête des Patriotes / Fête de la Reine: **Lundi le 19 mai**.

TAXES MUNICIPALES 2014

À titre de rappel, voici les prochaines dates de versements de taxe municipale pour l'année 2014.

- 15 avril;
- 19 août;
- 27 mai;
- 30 septembre.
- 8 juillet;



MISE EN FONCTION – HORODATEUR

Veillez noter que l'horodateur sera en fonction à partir du **1er avril prochain** dans les stationnements

publics (Capelton et Rivière). Veillez lire les instructions adéquatement afin de payer les frais requis car aucun remboursement ne sera effectué. De plus, aucune monnaie n'est remise. Assurez-vous que votre vignette de stationnement est valide.

PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LA FERMETURE DES CHALETS

Pour la fermeture extérieure de la valve d'eau, veuillez communiquer avec la municipalité au 819 842-2754 en donnant un préavis de 24 heures.

Les employés de la voirie sont les seuls à pouvoir effectuer ce travail. Si vous tentez de faire ceci vous-même ou par un tiers, vous serez tenu responsable de tout dommage.

N'oubliez pas que des frais de 25 \$ par valve s'appliquent.

COLLECTE DE GROS REBUTS

Un petit rappel que la prochaine collecte de gros rebuts aura lieu le 29 mai prochain.

FRÉQUENCE DE COLLECTE DU COMPOST

Nous désirons vous aviser qu'à partir du 4 avril prochain, la fréquence de collecte des matières compostables reprendra à toutes les semaines, le vendredi.

PERMIS DE FEU – RAPPEL DES PROCÉDURES

Avec la belle saison qui débute, la municipalité désire vous faire un petit rappel relativement aux procédures pour l'obtention des permis de feu sur semaine et sur fin de semaine.

AVANT D'ALLUMER UN FEU :

Procédure à suivre pour la semaine :

Vous devez toujours obtenir l'autorisation de la municipalité en téléphonant à l'hôtel de ville. Si une autorisation vous est accordée, il est important de fournir les renseignements suivants :

- Le nom de la personne responsable du feu;
- L'adresse du feu, ainsi que votre numéro de téléphone;
- La raison pour laquelle vous faites un feu ainsi que la durée prévue.

Veillez noter que l'autorisation n'est valide que pour la journée en cours et qu'une nouvelle demande doit être faite chaque jour.

Procédure à suivre pour les fins de semaine seulement :

Il est de votre responsabilité de vérifier si les conditions climatiques sont favorables pour allumer un feu (*vitesse du vent, sécheresse, etc.*), ces informations peuvent être vérifiées en contactant Environnement Canada au 819 564-5702.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil ont lieu les premiers lundis de chaque mois sauf les jours fériés où elles sont reportées au lendemain soit le mardi, par règlement municipal.

Les prochaines séances publiques se tiendront les 7 avril et 5 mai 2014 à 19h00 au Centre communautaire situé au 3127 chemin Capelton.

Téléphone : 819 842-2754 • Télécopieur : 819 842-4501 • www.northhatley.org

POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE BULLETIN

Le bulletin «Info Village» est publié aux saisons. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités à but non lucratif sont invités à transmettre leurs communiqués (en version française et anglaise) par courriel à: info@northhatley.org ou en appelant le (819) 842-2754. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et vos photos en fichiers séparés (JPG ou BMP).

**POUR LA PUBLICITÉ, VEUILLEZ COMMUNIQUER SANS FRAIS:
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES AU 1 877 553-1955**

Si les conditions vous permettent d'allumer un feu, vous devez obligatoirement laisser les informations suivantes sur le répondeur de la Municipalité pour que votre permis soit enregistré et transmis à la RIPI.

- Vos coordonnées (nom, adresse du feu, numéro de téléphone);
- La date et l'heure à laquelle vous ferez le feu.
- La raison du brûlage (branches, etc.).

VOICI QUELQUES CONSEILS À APPLIQUER LORSQUE VOUS FAITES UN FEU :

- Avoir un boyau d'arrosage près de votre feu;
- Toujours avoir une surveillance constante;
- La fumée ne doit pas importuner vos voisins;
- La hauteur du feu ne doit pas dépasser un mètre.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

DATES DE RÉUNIONS - RIEM ET RIPI

Voici les dates des réunions de la RIPI et de la RIEM, il est à noter que ces réunions sont publiques.

Réunion de la RIPI (les lundis à 8h) :

- 14 avril • 9 juin
- 12 mai

Réunion de la RIEM (les jeudis à 8h) :

- 3 avril • 5 juin
- 1er mai

REMERCIEMENTS AUX INTERVENANTS VERGLAS 2013

Le conseil municipal désire exprimer toute sa gratitude pour la générosité et le professionnalisme que les intervenants ont fait preuve lors de l'épisode de verglas du 21 décembre au 29 décembre 2013.

Malgré que North Hatley fût plongée dans l'obscurité, leur dévouement a eu pour effet de rassurer les citoyens durant cette période d'urgence, de permettre le rétablissement de la situation. Ils ont fait la démonstration que la communauté est très vivante et que les membres de notre village savent l'importance de s'entraider.

Encore une fois, nous vous remercions sincèrement : les employés des travaux publics Dany McKelvey, Scot Fergusson, Wade Morse, Mike McKenna directeur des incendies et les pompiers de la RIPI, le personnel de la Croix-Rouge, nos citoyennes et citoyens, mesdames Judy Bean, Marcella Davis Gerrish, Mary Hill, Josephine Lebaron, Ouida Moliner, Allyson Simms, messieurs Jordan Hirtle, George McKelvey, Michael Munkittrick, Michael Page, Stephen Piercy, Steve jr. Piercy et John Robb.



CHEMINEMENT DES TRAVAUX DE L'USINE DE FILTRATION ET DE LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU RÉSEAU D'EAU POTABLE

La construction de l'usine de filtration est terminée depuis quelques jours.

D'autre part, les contrats de deux lots de construction qui permettront les travaux de raccordement du réseau à l'usine ainsi que la réfection de la prise d'eau et de la station de pompage du chemin du Lac sont en voie d'être approuvés pour réalisation à l'été 2014.

Le contrat de raccordement du réseau de North Hatley (au sud du Village) vers le Canton de Hatley est en préparation, aussi pour exécution à l'été 2014.

MARCHÉ CHAMPÊTRE DE NORTH HATLEY

Le 39e marché champêtre de North Hatley se met en branle. Les activités débuteront le samedi 7 juin prochain avec la vente de plants qui vous permettront de démarrer votre propre potager. Vous y trouverez aussi les premiers légumes de saison, légumes et fines herbes, ainsi que des pains de toutes sortes et des mets préparés.

Comme vous pouvez aussi le constater, un anniversaire se pointe à l'horizon. Demeurez attentif cet été, vous serez sollicités pour nous aider à mettre sur pied un 40e marché qui sera digne du nombre.

Invitation aux producteurs et aux artisans de l'alimentation

Chaque année, quelques emplacements peuvent devenir disponibles. Le comité du marché champêtre de North Hatley invite les producteurs agricoles de la région et les artisans du monde de l'alimentation qui aimeraient se joindre aux marchands à communiquer avec nous :

Téléphone : 819 842-2754

Télécopieur : 819 842-4501

Courriel : info@northhatley.org



CONCOURS - NORTH HATLEY, VILLAGE FLEURI

Pour une quatrième année, la municipalité organisera un concours d'aménagements floraux afin de rendre notre village éblouissant.

Des prix seront attribués dans trois catégories :

1. Résidentiel
2. Commercial
3. Paniers suspendus

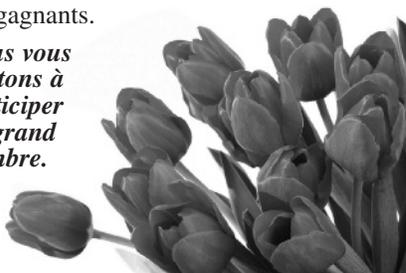
Les critères d'évaluation auxquels les membres du jury pourront tenir compte sont les suivants :

- Propreté des lieux;
- Entretien de la pelouse, des arbres, arbustes et conifères;
- Plates-bandes harmonieusement fleuries d'annuelle et de vivace;

- Profusion et équilibre des textures végétales;
- Présence de jardinières, de contenants et de boîtes à fleurs;
- Aménagement remarquable durant la saison estivale.

Aucune inscription ne sera nécessaire, car nos juges se promèneront à travers les rues du village durant le mois d'août afin de déterminer les gagnants.

Nous vous invitons à participer en grand nombre.



ÉCHOS DES RÉUNIONS DE CONSEIL DU 2 ET DU 16 DÉCEMBRE 2013, 13 JANVIER ET DU 2 FÉVRIER 2014

- Le budget de la Régie intermunicipale de protection des incendies (RIPI) a été adopté au montant de 304 703 \$, la part de North Hatley est de 115 077 \$.
- Un défibrillateur a été offert à la municipalité par Mme Rachel Pollock en souvenir de Sam Pollock; il sera installé dans la salle du centre communautaire.
- L'ouverture des discussions est prévue en ce qui concerne le dossier de la relocalisation de la caserne d'incendie sur le terrain Scowen.
- Comme à tous les ans, la municipalité a adopté son règlement de taxation 2013 571 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services pour l'année 2014.
- Le budget de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi a été adopté au montant de 71 500 \$, la part de North Hatley est de 48 700 \$.
- Le budget du Parc régional Massawippi a été adopté au montant de 193 702 \$, la part de North Hatley est de 33 120,40 \$.
- Un engagement a été pris envers le Connaught Home pour subventionner leurs travaux de rénovation par un montant équivalant aux taxes foncières annuelles

actuelles jusqu'à un montant maximum de 30 000 \$, payable lorsque les travaux se réaliseront.

- Une subvention de 3 295 \$ a été remise au NHRS pour l'entretien de la patinoire au parc Rivière.
- La Municipalité a adhéré à la campagne publicitaire de Tourisme Cantons de l'Est pour mettre en valeur North Hatley pour un montant de 2 500 \$.
- Une subvention de 100 \$ a été octroyée à JEVI – Centre de prévention du suicide – Estrie pour leur campagne annuelle de financement.
- Une subvention de 1 250 \$ a été remise à la Fabrique Ste-Élisabeth pour la tenue d'un concert classique. Celui-ci s'inscrit dans le cadre du programme «Orford sur la route» du Festival d'Orford.
- Des modifications seront apportées au mandat du Comité de consultation en environnement (CCE). En voici les détails : sensibilisation du public au plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la municipalité, sensibilisation du public aux différents règlements proposés par le Parc régional Massawippi, ou mis en place par la municipalité, concernant la protection du lac et les autres

écosystèmes qui se trouvent sur le territoire de North Hatley, proposition au conseil de mesures d'amélioration des espaces verts publics et sensibilisation du public à diverses questions touchant l'environnement.

- Faisant suite à l'élection du nouveau conseil, le 1er projet de règlement a été adopté pour le règlement 2014-572 – Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Celui-ci a été adopté conformément à la Loi, le 3 mars dernier.
- Le 1er projet de règlement 2014-573 a été adopté, il amende le plan d'urbanisme 01 431 afin de mettre à jour l'affectation agricole à la suite de l'adoption par la MRC de Memphrémagog du règlement 11-13 modifiant le schéma d'aménagement révisé. L'adoption finale a été faite lors de la réunion de conseil le 3 mars dernier.
- Le 1er projet de règlement 2014-574 a été adopté, il amende le règlement de zonage 01 432 afin d'ajouter des nouvelles dispositions à la suite de l'adoption par la MRC Memphrémagog du règlement 11-13 modifiant le schéma d'aménagement révisé, concernant l'usage résidentiel en zone agricole permanente et d'ajouter des dispositions correspondant aux distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en zone agricole. L'adoption finale a été faite lors de la réunion de conseil le 3 mars dernier.

URBANISME

RETRAIT ABRI TEMPO

Nous vous rappelons que la date limite pour le retrait de votre abri tempo est le 15 avril prochain.

Veillez noter que ce type d'abri ne peut pas servir de remisage pendant la période estivale et ce, sous aucune considération.



COMITÉ DE CONSULTATION D'URBANISME ET DU PATRIMOINE (CCUP)

La plupart des demandes de permis requièrent une recommandation du CCUP. Si vous planifiez des travaux de rénovation ou de construction, prévoyez **une période de temps suffisante** afin que votre projet (plan, esquisses, etc.) soit étudié par l'inspecteur en bâtiment et environnement de la municipalité et approuvé par le CCUP.

Pour fin d'étude, nous vous demandons de déposer pour le CCUP au minimum une semaine avant la date de la rencontre du comité tout plan (implantation et d'élévation), échantillon de produits, photos de votre résidence requis pour une analyse complète de votre dossier. **Veillez noter que le CCUP se réserve le droit de reporter votre dossier s'il juge que des détails supplémentaires doivent être fournis.**

Voici les dates des prochaines réunions, les mercredis :

- 23 avril 2014
- 21 mai 2014
- 25 juin 2014

L'inspecteur en bâtiment et environnement, Carl Rodrigue, est présent au bureau municipal : du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (819) 842-2754



OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE RÉCEPTIONNISTE (Saison estivale 2014)

Le poste temporaire de secrétaire administrative et réceptionniste est un poste de premier plan dans l'organisation de la municipalité du Village de North Hatley. La personne détentrice de ce poste constitue le premier contact entre l'organisation et la clientèle. La qualité de l'accueil et du traitement offert aux gens est d'une importance capitale.

Exigences :

- Diplôme de secrétariat bureautique DEP;
- Connaissance de base en comptabilité;
- Aisance dans l'utilisation des logiciels de bureautique Microsoft Office 2010;
- Bilingue (Excellente maîtrise de la langue française parlée-écrite et anglais);
- Autonomie, maîtrise de soi et entregent;
- Sens de l'organisation et des priorités;
- Excellent professionnalisme au niveau de la confidentialité;
- Avec ou sans expérience;
- Certificat de bonne conduite.

Contractuel période estivale juillet et août 2014 (34h30 par semaine), 6 à 8 semaines selon disponibilité.

Salaire offert : 12,50\$/ heure

Communication : Faire parvenir votre curriculum vitae avant mardi le 30 mai 2014.

Par courriel : info@northhatley.org

Par télécopieur : (819) 842-4501

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

PRÉPOSÉ AUX ESPACES COMMUNS (Hommes et femmes)

La Municipalité du Village de North Hatley est membre de l'Association des plus beaux villages du Québec et de la Corporation des Fleurons du Québec. Nous sommes à la recherche d'un préposé aux espaces communs pour la période estivale qui saura réaliser des travaux d'entretien de plantes ornementales dans les parcs et les espaces publics.

Il pourra également effectuer des travaux de plantation et de renaturalisation des berges.

Principales fonctions :

- Nettoyer et entretenir les plates-bandes et certains terrains municipaux;
- Créer, planter et entretenir des aménagements floraux (bac, jardinière, etc.);
- Revitaliser les berges et peut-être mis à contribution à rencontrer les citoyens à ce sujet;
- Aider à la mise en place et du déroulement de la journée de l'arbre;
- Aider aux travaux de revitalisation des berges sur les terrains de la municipalité en bordure de rive;
- Autres tâches connexes.

Exigences et conditions de travail :

- Diplôme (obtenu ou en cours) du programme horticulture et jardinerie;

- Âgé de 18 ans et plus ;
- Le candidat devra avoir de l'entregent, dynamique, facilité à communiquer, honnête et responsable ;
- Langues demandées : français et anglais (très bonne connaissance) ;
- Souplesse dans l'horaire.

Horaire : Horaire 6 jours par semaine pour un total hebdomadaire de 24 heures.

Salaire offert : 12,50 \$ de l'heure

Communication : Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 avril 2014

Télécopieur : (819) 842-2754

Courriel : info@northhatley.org

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

PRÉPOSÉ AUX STATIONNEMENTS (Hommes et femmes)

La Municipalité du Village de North Hatley est à la recherche d'une(e) préposé(e) aux stationnements pour la période estivale.

Principales fonctions :

Le poste de préposé aux stationnements est un poste de premier plan dans l'organisation du Village de North Hatley. La personne détentrice de ce poste constitue le premier contact entre l'organisation et les visiteurs.

La qualité de l'accueil et du traitement offert aux gens est d'une importance capitale. La connaissance de la région est importante.

- Patrouiller, à pied les rues et les stationnements de la municipalité pour faire observer le règlement de stationnement en vigueur ;
- Gérer les espaces réservés aux vignettes de stationnement émis par la municipalité ;
- Gérer les permis spéciaux de stationnement émis par la municipalité ;
- Accompagner les commerçants lors du marché champêtre et voir au bon déroulement le samedi matin
- Autres tâches connexes.

Exigences et conditions de travail :

- Diplôme (obtenu ou en cours) du programme technique policière ou en sécurité privée;
- Âgé de 18 ans et plus ;
- Le candidat devra avoir de l'entregent, dynamique, facilité à communiquer, honnête et responsable ;
- Langues demandées : français et anglais (très bonne connaissance) ;
- Souplesse dans l'horaire;
- Certificat de bonne conduite.

Horaire :

- Temps partiel (fins de semaine) du 15 mai au 20 juin 2014 et du 6 septembre au 13 octobre 2014;
- Temps plein (39 heures / semaine) du 21 juin au 1er septembre 2014.

Salaire offert : 12,50 \$ de l'heure

Communication : Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 avril 2014

Télécopieur : (819) 842-2754

Courriel : info@northhatley.org

AVANT DE COUPER UN ARBRE...

L'abattage d'arbres est un point délicat dans notre municipalité puisque ces derniers constituent la beauté et le charme de l'endroit. La plupart savent que pour procéder à une coupe d'arbres dans la municipalité, il faut auparavant obtenir un permis d'abattage d'arbres délivré par l'inspecteur (dans le périmètre d'urbanisation).



Ceci dit, un citoyen peut procéder à la coupe d'un arbre qui à **1 mètre du sol a un diamètre de 6 pouces ou moins.**

Certaines essences comme, par exemple, les cèdres qui peuvent atteindre une certaine hauteur sans toutefois avoir 6 pouces de diamètre à 1 mètre du sol. Dans le cas où un arbre soit d'envergure, l'inspecteur en bâtiment et environnement doit se baser sur certains aspects pour la délivrance du permis;

- les dommages constatés aux fondations ou à la propriété, aux conduites souterraines ou aux trottoirs ou pavages et causés par les racines ou les risques de chutes de branches;
- les maladies ou la mort de l'arbre;
- la nécessité de dégager un terrain pour ériger une nouvelle route, une nouvelle construction ou agrandir une construction existante;
- pour fins publiques.

Puisque la saison forte en termes de construction débute en force cette année, le troisième point semble d'actualité. Ainsi, plusieurs se demanderont combien d'arbres est-t-il permis d'abattre à des fins de construction. Selon la réglementation, il est permis d'abattre des arbres aux fins de dégager l'espace requis pour la mise en place d'un bâtiment. Ainsi, la réglementation spécifique que :

- la superficie totale de toutes les aires déboisées aux fins d'implanter le bâtiment principal et les bâtiments accessoires de plus de 40 m² de superficie, ne peut excéder 1 000 m² par terrain;

N'oubliez pas que si vous avez des questions relativement à la coupe d'arbres, vous pouvez rejoindre notre inspecteur du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

RAMASSAGE DE BRANCHES

Au printemps, les employés de la voirie procéderont au ramassage des branches cassées lors de la tempête de verglas. Celles-ci seront déchiquetées.

Surveillez l'affichage public afin de connaître l'horaire précis des périodes de collectes.

D'ici à ces dates, veuillez ne pas mettre vos branches en bordure du chemin.

INVITATION DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT DE NORTH HATLEY

Les membres du comité consultatif en environnement (CCE) de North Hatley

vous invitent à assister à leurs réunions qui se tiennent 6 fois par année. Qui sait, vous pourriez être tenté de vous joindre à eux ?

Le CCE a pour mandat de faire des propositions au conseil municipal et de sensibiliser la population en matière d'environnement. Le CCE se réunit pour discuter d'enjeux qui vous touchent ou qui pourraient affecter votre qualité de vie. Les réunions se tiennent le mercredi à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de North Hatley (parfois au centre communautaire voisin).

Dates des prochaines réunions : 14 mai, 18 juin, 17 septembre et 12 novembre.

NIVEAU DU LAC MASSAWIPPI

Le 26 février 2014 s'est tenue une assemblée publique d'information sur le niveau de lac Massawippi. Cette réunion a eu lieu au centre communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley, sous la présidence de M. Alec van Zuiden maire d'Ayer's Cliff et président de la Régie intermunicipale du Parc régional du lac Massawippi.

Environ 35 citoyens étaient présents, la discussion s'est déroulée de façon cordiale.

Les différents paramètres physiques du lac ont été exposés dont:

- La dimension du bassin versant : 608 Km²;
- La capacité de retenue du lac de près de 47 millions de m³;
- La largeur du passage sous le pont de la rue Main est de 18 m;
- La hauteur du niveau du lac en opération régulière devrait être à 160,5 m au-dessus du niveau de la mer avec un minimum à 160,3 m;
- Si le niveau du lac dépasse 160,75 m le barrage devient autorégulé, c'est dire que c'est la crête déversante qui contrôle.

Les représentants du Ministère du développement durable de l'environnement de la

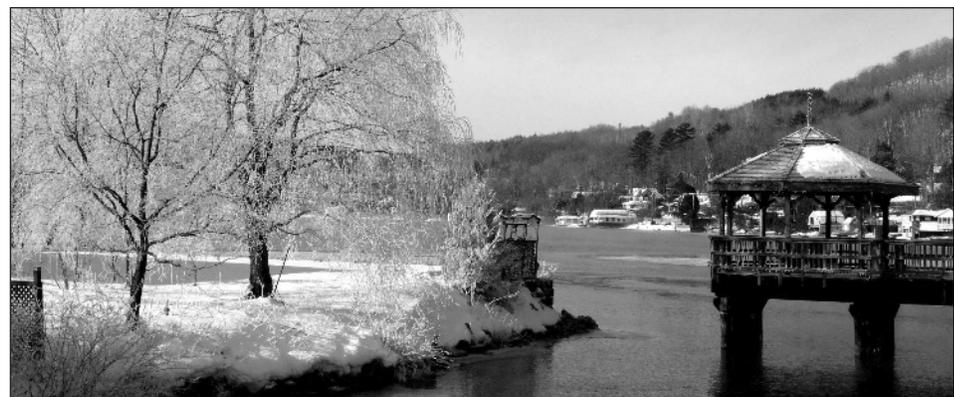
faune et des parcs (MDDEFP) ont exposé les contraintes propres à l'environnement :

- Le niveau du lac doit être maintenu plus haut que la hauteur au moment de la ponte des œufs de touladi soit vers le milieu d'octobre;
- Le barrage doit laisser passer un débit minimal écologique pour assurer la survie de la faune aquatique en aval, ce débit est d'environ 2 m³/sec.

Lors de la rencontre les participants ont exposé leurs points de vue sur le niveau idéal, pour certains il devrait être plus haut et pour d'autres plus bas. Les battures du delta de la rivière Tomifobia ont soulevé beaucoup de questions et certains ont suggéré un dragage de la rivière et de son delta.

«Bleu Massawippi » a fait un travail en amont pour contrôler l'apport des sédiments mais les effets prendront plusieurs années à se faire sentir. De plus, cette association a déposé une résolution sur la gestion qui sera analysée par le conseil de la régie lors de sa prochaine réunion.

Il y a eu des discussions sur des modifications potentielles à apporter au barrage pour en augmenter son influence sur le niveau du lac.



SRNH - DATES IMPORTANTES

Le **COURS DE NATATION** durera 6 semaines, soit du **30 juin au 8 août**. Les inscriptions débiteront le 14 juin pour les cours de natation, de voile ou de tennis.

La **VENTE DE DÉBARRAS ANNUELLE** aura lieu les **2 et 3 août** prochain.



Les articles que vous voulez offrir pour la vente seront acceptés les 30 juillet et 1er août à la plage Pleasant View. Si vous avez des articles à donner avant cette date, veuillez communiquer avec Michael Munkittrick au 819 842-2498.

Le **15 août - MICHOU / DANSE**

NOUVEAU FESTIVAL DE MUSIQUE MASSAWIPPI 2014 - COMMANDITAIRES / DONS DEMANDÉS

Cette année la Société récréative de North Hatley présentera les concerts dans le parc Dreamland sous un autre nom et un nouveau format! Les concerts seront organisés sous la bannière du *Festival de musique Massawippi*. Une variété de genres musicaux sera présentée en passant par les années 50/60, du *Blues*, du *Country & Western*, du *Rock classique* et *Jazz*.

Les concerts auront lieu tous les samedis soir, si possible, de la journée de la Fête du Canada, avant le feu d'artifice, jusqu'à la Fête du travail.

C'est avec grand plaisir que nous souhaitons la bienvenue à notre première société commanditaire le journal « The Sherbrooke Record ». Nous avons besoin



d'autres sociétés commanditaires ainsi que des dons de la part d'individus et autres entreprises. **TOUS LES DONS SONT DÉDUCTIBLES DU REVENU IMPÔTABLE.** Prière d'envoyer vos dons à:

Municipalité du Village de North Hatley
3125, chemin Capelton
North Hatley (QC) J0B 2C0

Veuillez libeller vos chèques à Municipalité du Village de North Hatley, objet : Don pour le Festival de musique Massawippi. La Municipalité remettra vos dons à la SRNH et délivrera un reçu pour fins de l'impôt.

Si votre entreprise ou organisation est intéressée à parrainer le nouveau Festival de musique Massawippi, veuillez communiquer avec John Gronan au 819 842-2965 ou par courriel à john@tetg.com.



SOCIÉTÉ RÉCRÉATIVE DE NORTH HATLEY

La Société récréative de North Hatley embauche présentement son personnel d'été 2014:

Moniteur de natation à plein temps et à temps partiel

- Doit être un enseignant certifié du programme de natation de la Croix Rouge
- Doit être titulaire d'un certificat SN - option plage continentale en juin 2014 au plus tard
- Doit être titulaire d'un certificat de Premiers soins valide
- Capacité d'enseigner les cours de certificats "bronze" un atout
- Expérience un atout

Sauveteurs à plein temps et à temps partiel

- Doit être titulaire d'un certificat SN - option plage continentale en juin 2014 au plus tard
- Doit être titulaire d'un certificat de Premiers soins valide

Instructeur de tennis – Temps partiel

- Qualifications requises pour enseigner à des joueurs de tennis niveau junior

- Planifier et enseigner les cours
- Expérience un atout

Personne responsable de l'entretien de la pelouse et des courts de tennis

- À temps partiel: 10 à 15 heures / semaine
- Présence requise tôt dans la matinée, 7 a.m. – 9 a.m.
- Tonte de pelouse, préparations des terrains de tennis, travaux divers, au besoin

Responsables(s) de la cantine

- Travail idéal pour deux ou trois jeunes de 13 à 16 à faire ensemble.
- Aucune expérience requise
- Doivent avoir l'appui des parents

Les lettres de demandes d'emploi indiquant le poste désiré, l'expérience de travail, les compétences et des références doivent être envoyées au plus tard le **31 mars 2014** à:

SOCIÉTÉ RÉCRÉATIVE DE NORTH HATLEY
2070, chemin du Lac
North Hatley (QC) J0B 2C0

Courriel :
info@northhatleyrec.com

COMMUNAUTAIRE

SERVICES AUX AÎNÉS
CANTON DE HATLEY ET NORTH HATLEY

Services offerts :

- Popotte roulante (lundi et mercredi)
- Clinique de pression artérielle
- Clinique de soins de pieds
- Visites amicales
- Repas communautaires
- Évènements sociaux
- Magasinage
- Support aux proches aidants

Pour plus d'information, contactez l'aide communautaire au 819 821-4779 ou Judy Bean au 819 842-2995.

Nous sommes ici pour vous servir...



LES CONCERTS CLASSIQUES À NORTH HATLEY CONTINUENT...

Les concerts de musique classique continuent à l'église Sainte-Élisabeth (3115, ch. Capelton) alors profitez de la belle musique présentée par des musiciens talentueux.

La prochaine présentation aura lieu ce dimanche 23 mars à 14h30 avec le Trio Uplands (clarinette, violoncelle et piano) qui interprétera des œuvres de Beethoven, Schubert et Brahms. Dimanche le 6 avril à 14h30, les étudiants du département de musique de l'Université Bishop's, sous la direction de Pauline Farrugia, vous présenteront un programme des grands compositeurs. Ce concert **d'étudiants est gratuit** pour tout le monde alors venez donner votre appui à nos jeunes musiciens.

Et pour clore la saison hivernale, Le Quintette à Vent Estria, avec le pianiste Montréalais Hugh Cawker, vous offrira une prestation spectaculaire dimanche le 27 avril à 14h30. À cette occasion, les compositrices Clara Schumann, Claude Arriau et Louise Farrenc seront à l'honneur. Les billets **pour les concerts du 23 mars et 27 avril** coûtent 12 \$ pour l'admission générale et 8 \$ pour les étudiants et les 60+.

Pour commander des billets à l'avance, veuillez contacter Pauline Farrugia à 819 842-1072 ou par courriel : estria@cgcable.ca



VENTE DÉBARRAS

Centre communautaire

VENDREDI LE 4 AVRIL, dépôt de 9:00 à 15:00

SAMEDI LE 5 AVRIL de 8:00 à 16:00

DIMANCHE LE 6 AVRIL de 11:00 à 15:00

DIMANCHE à partir de 13:00 — Vente à 5 \$ le sac

Vente de garage



COMPTE RENDU DE LA VISITE DU PÈRE NOËL

Soirée du 22 décembre 2013, il pleut, pluie verglaçante, panne d'électricité. Les pompiers sont très occupés avec les branches tombées sur les fils électriques. Auront-ils le temps d'amener le père Noël au parc? Les enfants, viendront-ils? Le père Noël, viendra-t-il?

Eh bien, oui, oui et oui! Les pompiers ont pu se libérer et sont venus illuminer le parc. Une trentaine d'enfants avec leurs parents attendaient et bavardaient gaiement sous la pluie. Le père Noël est arrivé! Un moment de joie au coeur de toute cette obscurité.

Merci à tous!

Susan Gwyn, pour le Centre communautaire



COURIR POUR UNE BONNE CAUSE

Le 11 mai prochain aura lieu dans le parc Rivière le Demi-marathon de la Fête des mères de North Hatley. Cet événement servira à amasser des fonds pour les services récréatifs de notre municipalité qui organisent les activités pour les jeunes et viennent en aide aux enfants de la région.

Le Demi-marathon de la Fête des mères de North Hatley s'adresse aux coureurs de tous les niveaux. Quatre courses sont au programme : 1km pour enfants, 5km, 10km et 21.1km. La course sera suivie d'un brunch (moyennant des frais) préparé par le Café Massawippi et son chef Dominic Tremblay.

Pour plus de détails, veuillez consulter leur site Internet www.demimarathonnorthhatley.com

Tous les citoyens sont invités à venir courir avec Michael Page, notre maire !

Bénévoles demandés

Nous sommes présentement à la recherche de 30 à 40 bénévoles afin de combler différentes tâches (contrôle du trafic, ravitaillement des coureurs, etc.) lors de la tenue du demi-marathon de la fête des mères du 11 mai prochain. Votre présence serait nécessaire de 6h30 à midi approximativement.

Contactez Natacha Prince à la municipalité au 819 842-2754 ou par courriel à info@northhatley.org pour vous inscrire comme bénévole avant le 7 mai 2014.

Pour de plus amples renseignements sur l'événement, contactez Patrick Mahony par courriel à info@courirenestrie.com



PARTICULIERS ENTREPRISES

SERVICES INFORMATIQUES À NORTH HATLEY



PRODUITS INFORMATIQUES ·

HÉBERGEMENT WEB ·

SOUTIEN TECHNIQUE ·

DÉVELOPPEMENT WEB ·

RÉPARATION ·



INFOESTRIE
90 RUE MAIN
NORTH HATLEY

819.842.1141
WWW.INFOESTRIE.COM

88 Main North Hatley 819.842.4722

www.boutiquepasserose.com



Boutique Passerose

C'est le Printemps à la boutique Passerose.

10 % de rabais
sur nos ravissantes collections
Printemps/été.

Bienvenue !

*Coin à 50% en tout temps.



It is spring in the Passerose boutique.

10 % off
on her beautiful Spring / Summer collections.

Welcome !

*Clearance space at 50% all time

Jusqu'au 15 avril 2014 - Until April 15th 2014

Venez découvrir nos deux nouvelles compagnies,



Come and see our two new companies



PART TWO

Boutique Passerose & Café North Hatley